Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 027-242700607-20240219-2024_0169-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 19 février 2024
Extrait des délibérations n°14

Date de convocation : le 13 février 2024. Date d'affichage : le 13 février 2024

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 19 février 2024 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président -, salle du Haut Phare – LE NEUBOURG.
➢ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56 Présents : 51 Pouvoir (s) : 2
Toutes les communes étaient représentées sauf : BROSVILLE – DAUBEUF-LA-CAMPAGNE -.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	*BRIZARD Marie-Odile - Excusée*
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	*LHERMEROULT Patrick - Excusé*	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	*CHECA Marie-France – Excusée*
BROSVILLE	*ROMET Marc - Excusé*	*LECOMTE Béatrice - Excusée*
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	*SERGENT Agnès*
CESSEVILLE	DEBUS Alain	*POISSON Virginie - Excusée*
CRESTOT	LOUIS Christine	*PATTEY Philippe*
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	*DAUTRESME Thierry - Excusé*
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	*GRILLE Aline*
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	*BUSSIERE Laurance - Excusée*	*BUISSON Sébastien – Absent*
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	*PLESSIS Elisabeth - Excusée*
ECQUETOT	LONCKE Didier	*RICHARD Didier - Excusé*
EMANVILLE	DULUT Thierry	*DUMONT Françoise - Excusée*
EPEGARD	*DEMARE Pascal - Excusé*	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	*BRIOSNE Maurice*
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	*BOISRENOULT André*
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	*SOENEN Bruno - Excusé*
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	*LAWANI Nicolas - Excusé*
HECTOMARE	PLOYART François	*DUGORD Jean-Pierre*
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	*LEGRAND Catherine*
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	*MAUGUY Jean-Luc - Excusé*
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	*PORTE Michel - Excusé*
LA PYLE	*PILETTE Gérard - Excusé*	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	*VALLEE Laurent – Excusé* – POUVOIR : Sandrine RECULARD RECULARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle – COUDRAY Isabel – DAVOUST Francis - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier. *LEVAVASSEUR Katiana – Absente*	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	*LEMARCHAND Fabien - Excusé*
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	*MOULIN Martial*
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	*LECOUTEUX Laëtitia - Excusée*
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	*GAILLARD Thomas*
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	*GARREAUD Virginie – Absente*
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	*ORONA Thierry - Excusé*
ST MESLIN-DU-BOSC	*BONNEAU Christian - Excusé*	JOUEN Eric
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	*MORISSET Maryse – Excusée*
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	*CAUCHOIS Isabelle*
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues *FOSSE Patricia – Excusée* – POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	*CHOMONT Hélène - Excusée*
VILLETTES	RAIMBOURG Guy	*ROBACHE Arlette - Excusée*
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	*BRIANT William - Excusé*
VITOT	*LELARGE Joël - Excusé*	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

Date de publication : 22 FEV. 2024

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 027-242700607-20240219-2024_0169-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES
Extrait des délibérations n°14

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Objet : SARE (Service d'Accompagnement pour le Rénovation Energétique) – Signature de convention

Le programme « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » (SARE), créé par l'arrêté du Ministre de la transition écologique et solidaire du 5 septembre 2019, s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque FAIRE. Il a pour objectif de consolider et compléter un service public déjà existant : le réseau FAIRE afin de faciliter et fluidifier le parcours des particuliers et des professionnels dans leurs projets de rénovation énergétique en lien étroit avec les collectivités locales.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région Normandie, SOLIHA Normandie-Seine a été retenue pour animer l'Espace Conseil FAIRE du Département de l'Eure.

La Communauté de Communes du Pays du Neubourg (CCPN) a souhaité s'inscrire dans le cadre du programme SARE en apportant un soutien financier à l'Espace Conseil FAIRE de SOLIHA Normandie-Seine, depuis le 1er janvier 2021. L'Espace Conseil FAIRE a changé de nom pour devenir au 1er janvier 2022, l'Espace France Rénov', en lien avec le lancement du service public France Rénov' initié par le Gouvernement. Afin de garantir la continuité du service public, l'Espace France Rénov' poursuit les mêmes missions.

Dans le cadre d'un courrier ministériel en date du 24 avril 2023, il a été indiqué qu'au 1er janvier 2024, la continuité du soutien de l'Etat dans le service public sera garantie pour une année supplémentaire. Il est donc nécessaire de procéder à la réalisation d'une nouvelle convention afin de permettre la poursuite des missions de l'Espace France Rénov' au sein de la CCPN.

Il est donc proposé de conclure une nouvelle convention de partenariat avec SOLIHA pour l'année 2024.

En fonction des gains énergétiques obtenus, la Région Normandie attribue des subventions sous forme de Chèque travaux Eco-Energie allant de 2 500 € à 4 000 € et pouvant aller jusqu'à 9 500 €.

La contribution de la collectivité est une subvention annuelle dont le montant global annuel est basé sur un forfait de 0.30 euros par an par habitant (22 472 habitants recensés par l'INSEE en 2017) soit **6 741.60 €** pour l'année 2024 (montant identique à 2023).

Pour cela, il est proposé :
- de soutenir financièrement l'Espace France Renov' de SOLIHA Normandie-Seine pour la réalisation des actes métiers liés au programme,
- de signer une convention pour l'année 2024 définissant les modalités d'intervention de SOLIHA ainsi que le montant de la subvention, soit 6 741.60 € (cf. annexe),
- d'autoriser le Président de la Communauté de Communes à signer tout document afférent à ce projet.

Vu les Statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,
Vu l'arrêté du 5 septembre 2019, portant validation du programme « Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique », dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie,
Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 30 janvier 2024,
Vu l'avis du bureau en date du 12 février 2024,
Vu le rapport de présentation,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :
- d'approuver le rapport de présentation,
- de soutenir financièrement l'Espace France Renov' de SOLIHA Normandie-Seine,
- d'attribuer une subvention de 6 741.60 € à SOLIHA Normandie-Seine au titre de l'Espace France Renov' pour l'année 2024,
- de signer la convention de partenariat (cf. annexe),
- d'autoriser le Président de la Communauté de Communes à signer tout document afférent à ce projet,
- dit que les dépenses seront inscrites aux budgets généraux 2024 et suivants (article 6228).

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU NEUBOURG

Date de publication : 22 FEV. 2024